

## Val d'Isère Environnement 2009

Avec les 2/3 de son territoire au cœur du Parc National de la Vanoise ou protégés au titre des espaces naturels, Val d'Isère se devait de prendre en compte son environnement dans sa stratégie de développement.

Si Val d'Isère est l'une des premières communes françaises signataires de la Charte du développement durable des stations de montagne, sa volonté de préserver un environnement privilégié ne s'est pas arrêtée là. De la politique communale aux Championnats du Monde de ski alpin, en passant par les actions quotidiennes de la STVI, exploitant des remontées mécaniques, chaque acteur de la station agit *écologiquement*. Les certifications ISO 14001 obtenues par la STVI en 2007 et le Comité d'Organisation des Championnats du Monde en 2008 sont le témoignage de cette réussite.

Il s'agit donc ici de laisser à chacun la parole pour présenter les actions les plus significatives de cette démarche partagée. Si les progrès des uns encouragent ceux des autres, le résultat sera supérieur à la somme des efforts engagés, dans un réel souci de pérennité.

# SOMMAIRE

I – La Mairie de Val d’Isère .....	3
1- Le bilan carbone .....	3
2- Val en blanc .....	4
3- Quelle place pour les voitures.....	5
4- Des paysages d’exception.....	6
II – La STVI, exploitant des remontées mécaniques de Val d’Isère.....	7
1- La protection de l’environnement, un projet d’entreprise.....	7
2- La maîtrise des ressources naturelles .....	8
3- La prévention des pollutions.....	9
4- La protection de la faune et la flore.....	10
III- Le Comité d’Organisation des Championnats du Monde de ski alpin.....	11
1 – Une démarche globale .....	11
2 – La collecte des déchets.....	12
3 – Objectif 0 gobelet .....	13
4- Les partenaires de Championnats du Monde 2009 s’engagent.....	14

## I – LA MAIRIE DE VAL D'ISERE

### 1 - Bilan Carbone

*Quel est l'impact d'un séjour au ski et d'une station de sports d'hiver ? Avec neuf autres stations, Val d'Isère réalise son Bilan Carbone. Les données établies permettront de travailler à réduire les émissions de gaz à effet de serre.*

Dix stations de ski, fédérées par l'Association Nationale de Maires de Station de Montagne (ANMSM), et avec l'appui technique et financier de l'ADEME, ont décidé en 2008 de se lancer dans la réalisation de leur Bilan Carbone. Un important et délicat travail de recueil de données permet ainsi de calculer l'impact des diverses infrastructures et activités sur l'environnement. Si la méthode des Bilans Carbone commence à être bien établie, son application à des territoires fortement marqués par leur positionnement comme stations de ski est une première.

Le touriste qui fréquente la station vient d'abord pour pratiquer son loisir favori. Il ne pense donc pas toujours à l'incidence de ce choix sur la planète. Le but de cette recherche n'est évidemment pas de stigmatiser l'activité dominante de chacune des communes engagées, mais au contraire d'identifier les voies de progrès.

Les résultats seront d'ailleurs communiqués par l'ANMSM de manière globale : la comparaison de station à station n'aurait aucun sens, chacune ayant son histoire et ses contraintes. En revanche, la comparaison dans le temps permettra de mesurer les progrès réalisés par chacun.

De grandes tendances se dégagent déjà :

- La moitié de l'impact Carbone d'un séjour au ski est dû au déplacement depuis le lieu de résidence. Les progrès sur cette thématique sont indispensables, mais ils relèvent d'autorités extérieures à la station : industriels du transport aérien, ferroviaire ou automobile, pouvoirs publics en charge des politiques de transport en particulier.

- Un quart de l'impact est dû aux bâtiments. L'amélioration de leurs performances énergétiques est un enjeu concret qui peut donner des résultats appréciables. La décision relève des propriétaires privés, qui vont y être incités par l'évolution législative (« Grenelle II »).

- Reste donc un quart de l'impact Carbone qui découle des activités quotidiennes de la station : déplacements internes, damage et remontées mécaniques, approvisionnements divers ...

Le Bilan Carbone de Val d'Isère permettra de déterminer les éléments nécessitant des efforts plus particuliers.

## 2 - Val en blanc

*Cet hiver, les rues de Val d'Isère ne sont plus salées. C'est ainsi plus de 100 tonnes de sel qui ne seront pas déversées sur les chaussées et ne se retrouveront pas dans l'Isère.*

Pour toute la saison d'hiver, et à l'occasion des Championnats du Monde de ski, Val d'Isère a osé ! La mairie a choisi de ne plus saler, et de laisser quelques centimètres de neige sur les voies dans toute la station.

L'objectif premier vise à réduire la pollution provoquée par tout le sel déversé régulièrement pendant l'hiver. Ce sel sur les voies et les talus finissait toujours par arriver dans l'Isère qu'il pollue.

En outre, chacun pourra apprécier la qualité renouvelée du paysage : les rues ne sont plus ces cicatrices où brillait le noir du goudron. Val d'Isère redevient un village blotti dans la neige, et où le blanc est la couleur dominante.

Laisser la neige sur la route, c'est aussi inciter discrètement à réduire l'usage superflu de la voiture. Les trottoirs et les sentiers proposent à tous des itinéraires pour la marche, à l'écart des voitures. Les navettes gratuites gérées par la STVI permettent, elles, de relier les différents quartiers du village.

Le Conseil général de la Savoie accompagne cette politique, pour la route départementale qui traverse toute la station.

Garder un peu de neige coûte plus cher que déneiger – contrairement à ce que l'on pourrait croire. Il faut en effet entretenir la neige, éviter la formation de glace ou d'ornières, passer régulièrement. Les équipes techniques ont su mettre rapidement en pratique cette nouvelle disposition avec l'assurance que les routes soient praticables !

### 3 - Quelle place pour les voitures ?

*Val d'Isère est un village qui vit en toutes saisons. Chasser complètement les voitures ne serait pas un objectif réaliste. Aussi, les politiques engagées visent à modifier les comportements, en proposant des solutions alternatives.*

Paradoxe des voitures en montagne : nul n'a envie de les voir, mais nul ne sait s'en passer. Dans le contexte de pénurie foncière et de risques naturels qui est celui de Val d'Isère, il faut tout d'abord pouvoir se garer.

Toutes les constructions neuves doivent avoir leurs places de parking. Des parkings en ouvrage (1652 places) et, depuis cet hiver, des parkings en surface (550 places) proposent des solutions : non pas pour gagner de l'argent – le coût de ces équipements les rend structurellement déficitaires - mais pour permettre à nos visiteurs, une fois installés dans leur hébergement, de poser leur voiture pour la durée de leur séjour. Val en blanc a aussi pour but de dissuader discrètement de prendre son véhicule.

Et ensuite ? On peut circuler à skis, bien sûr ; ou à pied, en raquettes, en ski de fond... Les sentiers et les itinéraires dédiés permettent de circuler sur la neige.

Pour les trajets plus conséquents, le système de navettes gratuites, géré par la STVI, permet de se déplacer d'un bout à l'autre de la station, de 7h 30 à 2h 30 du matin.

Pendant les Championnats du Monde, l'avenue Olympique est rendue piétonne, et des bus agréés par les dernières normes environnementales prennent le relais des navettes. La proximité des aires d'arrivée du centre du village et la construction du Centre de Presse au pied de la Face de Belvedere permettront à la plupart des participants de se déplacer à pied.

A plus long terme, la station s'interroge sur ses transports intérieurs. Elle vient de lancer une étude pour déterminer quel serait le système optimal : bus, trolley, tramway, mini-métro, transport par câble ... toutes les solutions techniques seront passées au crible de multiples critères : efficacité, souplesse, coût, contraintes foncières, exposition aux risques, ...

Le système retenu devrait permettre de vivre sans voitures.

#### 4 - Des paysages d'exception

*La commune de Val d'Isère est riche en paysages exceptionnels et en sites protégés. La coexistence d'une activité économique centrée sur le tourisme d'hiver et d'été et d'espaces bénéficiant d'une protection particulière mérite d'être soulignée.*

Le territoire communal couvre 9439 hectares. Diverses mesures de protection témoignent de la qualité exceptionnelle de ces paysages de haute montagne et de la richesse de leur flore et de leur faune, au-delà du village et du domaine skiable : c'est le royaume du bouquetin et de la marmotte, animaux emblématiques de la Vanoise.

Le Parc National de la Vanoise s'étend sur 5250 ha, situés au Sud et à l'Est de la commune. Au printemps et en été, deux refuges gérés par le Parc et un refuge privé permettent aux amateurs de grands espaces de faire une pause dans leur itinéraire. De l'autre côté des cols, le Parc de la Vanoise jouxte le Parc National italien du Grand Paradis. A l'intérieur du Parc, deux secteurs (S 43 et S 39) sont identifiés comme Natura 2000, à raison de la présence de rares prairies (réseau de vallons d'altitude à Caricion).

La Réserve Naturelle de la Baillettaz, qui couvre 495 hectares, s'étend sur une montagne orientée plein Sud et jouxte la Réserve Naturelle de la Grande Sassièra, sur la commune de Tignes.

L'arrêté de biotope du col de l'Iseran, qui couvre 244 hectares protège la crête des Leissières et des sites remarquables sous le col de l'Iseran, en limite du domaine skiable.

C'est donc au total 5 989 hectares, soit 63 % du territoire communal qui sont protégés au titre du Code de l'Environnement.

Enfin, il faut mentionner l'existence de ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt floristique et faunistique), notamment la rive gauche de l'Isère entre le Pont Saint-Charles et le hameau du Laisinant (229 ha), les abords du Col de la Baillettaz, Plan des Nettes (361 ha) ... Ce classement a vocation scientifique et non juridique n'entraîne pas de contraintes particulières, mais suggère une vigilance et une attention particulières.

Val d'Isère est ainsi entourée de sites remarquables qui seront préservés pour les générations futures.

## II – STVI

### 1 - La protection de l'environnement, un projet d'entreprise

*Afin d'obtenir la certification ISO 14001, garante du respect de l'environnement, c'est l'ensemble du personnel de la STVI qui s'est mobilisé.*

Pendant plus de 2 ans l'entreprise s'est investie dans le projet d'obtention d'une certification environnementale. Pari réussi depuis mai 2008 !

Il a fallu franchir différentes étapes, définir une politique : pourquoi souhaitons-nous mettre en place cette démarche ? Identifier l'ensemble de nos impacts sur l'environnement et prendre les mesures nécessaires pour les limiter, et enfin, la plus grande tâche, sensibiliser notre personnel à cette démarche, sans quoi rien n'aurait été possible.

Ceux qui travaillent en montagne ne sont pas insensibles à notre patrimoine exceptionnel, qu'il est primordial de sauvegarder. Mais quand cela rime avec augmentation des contraintes, ce n'est pas si simple.

Pourtant notre personnel a su relever le défi :

- Nous avons défini des filières de tri des déchets et nous les avons expliquées à notre personnel qui joue le jeu. Chaque matériau a désormais sa poubelle.
- Nous avons lancé une campagne d'éco-gestes, pour rappeler à chacun des gestes simples à réaliser au quotidien : baisser le chauffage quand on ouvre la porte, ne pas laisser les appareils en veille, utiliser la lumière naturelle... Economiser l'eau ...
- Cette année, pour rappeler les consignes liées à la préservation de l'environnement, nous avons édité un document commun à l'ensemble de la CDA. Des situations de risque et l'action de prévention à associer sont illustrées sous forme de bandes dessinées humoristiques pour renforcer l'impact du message.
- Les messages sont relayés par les chefs de secteur et de service, largement impliqués dans le projet.
- Enfin, cette année, le service qualité sécurité environnement a prévu, comme la saison dernière, de se rendre sur le terrain pour sensibiliser directement le personnel aux problèmes liés à l'environnement.

## 2 - La maîtrise des ressources naturelles

*La protection de l'environnement passe bien sûr par une utilisation raisonnée des ressources naturelles, aussi travaillons-nous sur différents fronts.*

Nous avons principalement axé nos efforts sur trois thèmes : la réduction de la consommation électrique, la réduction de notre consommation de carburant et la réduction de la quantité d'eau utilisée pour la production de neige de culture.

- Lutter contre la consommation électrique :
  - Nous allons progressivement remplacer les ampoules à incandescence par des ampoules basse consommation.
  - Nous avons mené des campagnes d'éco-gestes afin de sensibiliser notre personnel à une gestion réfléchie du chauffage dans les chalets des remontées. A partir de cet hiver, un logiciel nous permet de visualiser nos consommations de façon journalière et détaillée, afin de les gérer au mieux et de mettre en évidence une dérive éventuelle.
- Maitriser nos dépenses en carburant :

Voici quelques exemples d'actions hiver et été.

- Cet été, pour la maintenance des appareils, ce sont les remontées mécaniques lourdes qui ont été privilégiées, les 4X4 n'étant pas utilisés systématiquement pour monter sur les secteurs.

- L'hiver, des itinéraires spécifiques ont été définis pour les scooters et ces derniers ne sont utilisés qu'en cas d'extrême urgence, sinon ce sont les déplacements en ski qui sont largement privilégiés. Nous avons mis en réseau toutes nos usines à neige, afin que ces dernières puissent toutes être pilotées d'un bureau central, et ainsi économiser bon nombre de déplacements. Quant aux bus, ils ne tournent plus que le strict temps de leur tournée. Enfin, nous avons informatisé notre gestion de carburant afin de pouvoir dès la saison prochaine, mesurer les économies réalisées et favoriser l'éco-conduite.

- Economiser l'eau :

Notre principale consommation d'eau est due à la production de neige. Là aussi, nous travaillons sur différents fronts : la création de retenues collinaires pour avoir de gros débits d'eau lorsque nous en avons besoin en début de saison. Nous travaillons sur la réalisation de plans d'enneigement afin de produire de la neige en début de saison quand les conditions météo sont optimales. De plus, nous renouvelons régulièrement nos canons afin d'avoir du matériel qui exige moins d'eau et moins d'énergie. L'année dernière c'est 15 % d'eau qui a été économisé sur la saison.

### 3 - La prévention des pollutions

*Protéger l'environnement, c'est avant tout prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute pollution.*

Nous avons réalisé un audit de l'ensemble de l'entreprise pour mettre en évidence les points faibles à traiter. Il en découle un plan d'actions qui comporte notamment :

- Le remplacement des cuves de stockage de gazole mono parois en cuves doubles parois. Les moins utilisées ont été décontaminées et neutralisées et ne seront plus utilisées.
- Des séparateurs d'hydrocarbures ont été remplacés afin qu'ils soient mieux adaptés au besoin. Ces appareils ont pour objet de piéger les boues contaminées qui seront ensuite pompées et dépolluées par des entreprises spécialisées.
- Nous avons également mis en place des bacs de rétention sous les produits polluants et nous avons mis des kits absorbants à proximité pour prévenir tout accident environnemental.
- Nous trions systématiquement tous nos déchets dangereux et ces derniers sont éliminés dans des filières spécifiques.
- Enfin, nous avons étudiés les composants de nos produits chimiques et nous avons essayé, dans la mesure du possible, de les remplacer par des produits moins polluants.

Il est évident que ces mesures ont un coût (presque 100 000 euros depuis le début de nos actions), mais le respect de notre environnement le vaut bien.

#### 4 - La protection de la faune et de la flore,

*En étroite collaboration avec le Parc National de la Vanoise, la STVI travaille depuis de nombreuses années à la protection de la faune et de la flore.*

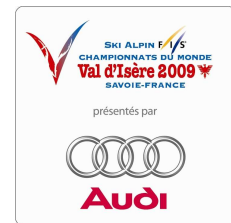
En fonction des chantiers, différentes actions sont mises en place. Préalablement à tout nouveau chantier, une étude d'impact approfondie est systématiquement réalisée sur la faune et la flore présents sur le secteur concerné. En fonction des ces résultats, différentes actions ont été mises en place :

- Mise en place de boules visibles sur les câbles, pour protéger les oiseaux qui s'y assomment, comme les tétras lyre par exemple. Ces éléments équipent notamment la ligne de sécurité de notre dernier appareil, le télésiège débrayable des Marmottes.
- Pour le chantier du télésiège débrayable du Laisinant, les travaux ont été différés d'un mois, dans l'attente de l'envol de l'aiglon afin qu'il ne soit pas dérangé par les opérations de minage.
- Sur ce même chantier, pour protéger une espèce florale rare (*Silene suecica*) : nous avons eu recours à l'étrépage, c'est-à-dire la découpe de mottes de terre, que nous avons disposées en dehors des zones de travail. Une fois le chantier achevé, nous avons remis les mottes en place. L'année suivante, une nouvelle étude floristique a été lancée et a démontré que le chantier n'avait pas porté atteinte à la flore.
- Autre exemple, toujours pour le TSD Laisinant, nous avons différé la pose de deux pylônes pour ne pas dégrader le sol où se trouvait la *Primevère du Piémont*. Le génie civil de ces pylônes a donc été réalisé en Avril/Mai sur la neige.

A chaque chantier des règles strictes sont respectées :

- L'utilisation exclusive des routes définies pour les engins de chantier.
- La terre végétale et les roches sont séparées afin de pouvoir remettre la terre végétale à la fin et ainsi de favoriser la repousse de la flore.
- Le tri des déchets est organisé afin de recycler au mieux ce qui peut l'être et de trier dans des filières spécifiques les produits potentiellement dangereux.
- Notre personnel intervenant sur les chantiers est sensibilisé au respect de l'environnement.

### III – LE COMITE D'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DU MONDE 2009



#### 1 – Une démarche globale

En 2003, la candidature de Val d'Isère aux Championnats du Monde a été le point de départ d'une démarche prospective de la commune pour les 50 prochaines années dont le fondement est le tourisme durable. Les Championnats du Monde en constituent une étape emblématique. Ils se veulent être une vitrine des actions environnementales réalisables d'un événement sportif propre. Il s'agit bien d'utiliser l'événement comme un tremplin à un nouveau « modèle » de station intégrant les concepts, de mettre en quelque sorte l'éphémère d'une compétition au service d'un développement durable.

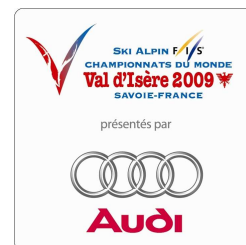
L'obtention de la certification ISO 14001, délivré par Bureau Veritas Certification, prouve que le Comité d'Organisation des Championnats du Monde de Ski a réussi une part de son défi environnemental. Identifiée comme l'un des points forts de la candidature, la protection du milieu naturel a donné lieu à la mise en place d'un management environnemental.

Cette démarche implique l'identification des effets dommageables de ses activités sur l'environnement dans le but d'en supprimer ou d'en minimiser les impacts.

Après avoir analysé les activités ayant un impact environnemental, le Comité d'Organisation a déterminé les grands axes sur lesquels il s'engage à s'améliorer :

- Gestion des matières premières : Limiter l'utilisation de matières premières et la consommation d'énergie
- Gestion des déchets : Limiter, réduire et faciliter le recyclage des déchets
- Transport et circulation : Favoriser l'utilisation de transport en commun propre
- Respect de la Faune et de la Faune : Minimiser les impacts négatifs lors des travaux d'aménagements
- Pollution visuelle : Veiller au respect d'une chartre de l'identité visuelle commune
- Communication / Sensibilisation : Informer et sensibiliser les acteurs de l'événement
- Marketing environnemental : Impliquer les partenaires

Pour réaliser et mettre en place ses actions, le Comité s'Organisation est soutenu par l'Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Energie, partenaire institutionnel de l'événement.



## 2 - La collecte des déchets

*Conscient de l'impact, en matière de production des déchets, qu'engendre un événement de l'envergure des Championnats du Monde, le Comité d'Organisation a mis en place les moyens nécessaires pour contrer ce phénomène.*

Avec 200 000 spectateurs attendus sur la quinzaine, auxquels s'additionneront l'ensemble des acteurs qui font vivre cet événement, la production des déchets va s'accroître comparée à une période équivalente.

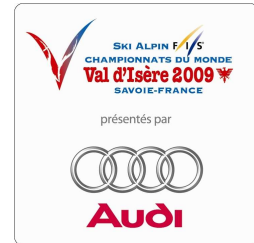
Afin de résoudre ce problème, le Comité d'Organisation dispose de trois leviers d'actions : limiter et réduire la production de déchets, en faciliter leur recyclage et sensibiliser les acteurs.

Toutefois, les actions du Comité d'Organisation n'auront de sens qu'à partir du moment où chacun s'implique dans la démarche.

Une des premières actions significatives fut d'instaurer une politique de gestion de l'information limitant l'utilisation du papier. Grâce au numérique, il est désormais facile d'échanger et de transmettre un maximum de données sans avoir recours à un support matériel. Le guide des médias et le dossier de presse sont ainsi téléchargeables sur le site Internet des Championnats du Monde [www.valdisere2009.org](http://www.valdisere2009.org).

Concernant le recyclage des déchets, un dispositif de vingt poubelles de tri supplémentaires sera installé sur le front de neige, à proximité des principaux points de restauration et d'animations. Mises en place, grâce à la collaboration de Powerade et de Coca Cola Company, ces poubelles seront nettoyées quotidiennement et les déchets acheminés vers les « moloks » de la station, à l'aide de scooters fonctionnant à l'énergie électrique.

Enfin, 15 équipiers volontaires, vêtus de dossards blancs, seront chargés de veiller au respect des engagements du Comité en termes de ramassage et tri des déchets sur le site de l'événement. Ils auront également pour mission de sensibiliser et d'informer l'ensemble des acteurs, aux écos gestes à adopter.



### 3 - Objectif : 0 gobelet jetable

*Dans le cadre de sa démarche environnementale, le Comité d'Organisation des Championnats du Monde s'est engagé à limiter, réduire et faciliter le tri des déchets. Or, le « meilleur déchet » est celui qui n'existe pas...*

Quelle que soit la nature d'une manifestation, les organisateurs sont souvent confrontés à une même problématique : celle de la collecte des déchets et en particulier des gobelets jetables, liés à la distribution de boissons en plein air.

Outre la conséquence visible que constitue l'état des lieux, il est évident que le procédé des gobelets jetables soulève d'importants enjeux écologiques en termes de production, de transport et d'élimination.

Afin de lutter contre ce phénomène et préserver ainsi l'or blanc, le Comité d'Organisation a décidé de collaborer avec l'association *Ecocup*. Cette dernière propose de mettre en place un système écologique, propre et novateur pour stopper le gaspillage de gobelets jetables.

Le principe est simple : le système *Ecocup* met à disposition des participants des gobelets recyclés et recyclables, en échange d'une caution d'1 €. Cette dernière, encaissée à l'achat de la première consommation, pourra être récupérée en restituant le gobelet. Marqué aux couleurs des Championnats du Monde Val d'Isère 2009, il pourra également être conservé par le spectateur qui souhaite garder un objet souvenir.

Ainsi, 50 000 gobelets *Ecocup*, avec 3 visuels différents (Grand Public/VIP/Equippers), seront à disposition au sein des principaux points de distribution de boissons des Championnats du Monde (Restauration Grand Public, Centre des Volontaires, Centre des médias, Salon VIP Face à Face). Ils seront nettoyés quotidiennement et réintégrés dans le circuit aussitôt.

Ce concept est 25 fois moins polluant que le gobelet jetable classique et 20 fois moins polluant que les gobelets en matière biodégradable.

Par ailleurs, il a aussi une vocation pédagogique. L'absence de gobelets sur place emmène les acteurs de l'événement à plus de civisme. Ils se sentent ainsi davantage concernés par le respect de l'environnement et notamment le tri des déchets.

Mais pour que cette action soit un succès, il est nécessaire que 100 % des acteurs de l'événement adhèrent à ce projet !



## 4 - Les partenaires des Championnats du Monde FIS de ski alpin s'engagent pour l'environnement

*Fortement impliqués dans la réalisation des Championnats du Monde de Val d'Isère, les partenaires jouent également un rôle en matière environnementale.*

Sensibilisé aux questions environnementales instaurées par le Comité d'Organisation, chaque partenaire a participé ou a tenté d'apporter sa pierre à l'édifice, en fonction de ses capacités d'actions et de ses domaines de compétences

Partenaire titre des Championnats du Monde 2009, *Audi*, s'est engagé à limiter le nombre de véhicules en circulation sur la station, pendant la quinzaine. Par ailleurs, les chauffeurs de ces mêmes véhicules recevront une formation visant à adopter une conduite respectueuse de l'environnement.

L'équipementier finlandais *Halti*, partenaire international, fournit les 1 200 tenues des volontaires, fabriquées à 47 % à partir de matériaux recyclés.

*Milka*, partenaire international, sensibilisera le public aux gestes respectueux de l'environnement et en particulier de la montagne, grâce son *Milka Park*, situé sur le front de neige et donc au cœur de l'événement. En participant à l'action *Ecocup* pour la distribution de chocolat chaud, en limitant la distribution d'emballages individuels et en contribuant au ramassage des déchets, *Milka* joue le jeu de l'environnement.

La marque *Powerade*, partenaire national et filiale du groupe Coca Cola Company, met en œuvre des actions dédiées à l'environnement. Une première liée à la collecte des déchets, en fournissant les 20 poubelles de tri sélectif qui seront mises en place sur le front de neige. Une seconde, liée à la sensibilisation, en mettant en place une conférence animée par l'explorateur Nicolas Vanier.

*Savoie*, collectif de producteurs savoyards et fournisseur officiel de l'événement, promeut les produits locaux et contribue ainsi à la préservation de l'environnement en diminuant notamment la pollution liée au transport.

Tout au long de la quinzaine, le Comité d'Organisation veillera à ce que chaque partenaire respecte les règles environnementales et remplisse ainsi son rôle de prescripteur.

**CONTACT PRESSE :**

Mairie de Val d'Isère

François GARDE,  
04 79 06 73 90  
mairie@valdisere.fr